

2014/6246 - EGLISE SAINT BRUNO DES CHARTREUX - RESTAURATION DES CHAPELLES, CLOS, COUVERT - 56 RUE PIERRE DUPONT A LYON 1ER - OPERATION N° 01017517 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2009/4, PROGRAMME 20005 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 janvier 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2008/1026 du 22 décembre 2008, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet «Convention Patrimoine Ville/Etat».

Par délibération n° 2013/5627 du 1^{er} juillet 2013, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Plan patrimoine » AP n° 2009/4, programme 20005.

L'église Saint Bruno des Chartreux, édifice baroque majeur lyonnais, comporte 10 chapelles actuellement non restaurées. Une étude préalable a permis d'identifier des travaux et des coûts afférents. Dans le cadre des accords entre la Ville de Lyon et l'Etat, il est envisagé la restauration de 4 de ces 10 chapelles (Saint Joseph, Saint Irénée, Saint Bruno et de la Vierge).

Par ailleurs, pour garantir la pérennité des ouvrages, il est nécessaire d'effectuer des travaux préliminaires d'assainissement. Les couvertures au droit de ces chapelles seront reprises et les maçonneries côté est seront traitées contre l'humidité.

Enfin, des éléments de pierre se sont détachés récemment de la façade principale. Des travaux conservatoires et de sécurité seront entrepris.

Après consultation conformément au Code des Marchés Publics, ces études ont été confiées à M. Olivier Naviglio, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Il en ressort que le coût global de l'opération au stade d'avant projet détaillé (APD) est de 1 670 000 € TTC (valeur novembre 2013). Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° AP 2009/4 "Plan patrimoine", programme 20005.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.»

Vu les délibérations n° 2008/1026 du 22 décembre 2008 et n° 2013/5627 du 1^{er} juillet 2013 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le lancement de l'opération «Eglise Saint Bruno des Chartreux - Restauration des chapelles, clos, couvert » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009/4 "Plan patrimoine", programme 20005.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – opération n° 01017517, AP n° 2009/4, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 324, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2013 : 105 000 €
- 2014 : 700 000 €
- 2015 : 865 000 €.

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY